

EN REMONTANT LE TEMPS...

Au moment où je commence la rédaction de cet article annuel, je suis sur les terres de Lorraine et plus précisément en Meuse à l'occasion du centenaire de la bataille de Verdun. Pourquoi n'évoquerions nous pas le souvenir des personnes inscrites sur le monument aux morts de notre commune : De quand date cet édifice ? Qui étaient-ils ? Quel âge avaient-ils ? Malheureusement, je ne pourrai pas citer tout le monde et je m'en excuse par avance auprès des familles qui pourraient lire cet article.

L'ORIGINE DES MONUMENTS AUX MORTS

Apparus après la guerre de 1870-1871, la plupart des monuments aux morts sont élevés à la suite de la guerre de 1914-1918. Les morts des conflits postérieurs y sont simplement ajoutés. De nos jours, ce type de monument est encore érigé. L'expression « monument aux morts » s'applique ici aux édifices édifiés par les collectivités territoriales le plus souvent les communes pour honorer la mémoire de leurs concitoyens morts pour la France, sauf dans les départements d'Alsace et de Moselle où, pour des motifs historiques, on parle des « Morts à la Guerre » pour le conflit de 1914-1918.

Lorsque la mention « Mort pour la France » est portée sur l'acte de décès d'un défunt dans certaines conditions prévues par le Code des Pensions Militaires d'Invalidité et Victimes de Guerre, l'inscription du nom du défunt sur le monument aux Morts ou sur une stèle placée dans l'environnement de celui-ci de sa commune de naissance ou de sa dernière domiciliation est obligatoire. La demande est adressée au Maire de la commune choisie par la famille ou à défaut par les autorités militaires.

Juridiquement, les monuments aux morts sont pour la plupart des biens communaux et relèvent comme tels de la compétence des communes.



Le monument de notre commune

FONTAINE JOSEPH FERDINAND AUGUSTE

Etait né le 11 février 1894 à DOMMARTIN (Ain) Fils de FONTAINE Marie Joseph et de Reine NOBLET. Il faisait partie de la classe 1914 et a été incorporé au 3ème Régiment Mixte de Zouaves et Tirailleurs au recrutement de Bourg sous le matricule 17 550 44. Il est tombé le 18 Mai 1916 à six heures du matin, sur la ligne de feu, lors des combats de la Cote 304 (Meuse).



Beaucoup d'entre vous se demanderont en lisant ces lignes mais où se situe cette « cote 304 » ? Il s'agit d'une colline située au nord ouest de Verdun ; elle a été le théâtre de combats acharnés et a jouée le rôle de pivot de la défense de Verdun : l'expression « l'enfer de Verdun » a pris ici tout son sens. Aujourd'hui, la nature a repris ses droits. Par contre, lorsqu'on pénètre à l'intérieur des sous-bois, on distingue sans peine des cratères d'obus, des tranchées et des fils de fer barbelés rouillés. Il est donc judicieux de faire très attention lorsqu'on se promène.

De sa position à l'ouest et son attitude, la cote 304 est un point idéal pour observer et contrôler les combats qui se déroulent à l'est au « Mort Homme ». Cette position permet également d'observer le champ de bataille de Verdun, la Vallée d'Esnes au Sud et les villages de Malancourt et Hautcourt au Nord. C'est sans doute pour cette raison que les Allemands vont s'acharner à conquérir ce point stratégique. Les Français résisteront au prix de 10 000 morts en 300 jours de combat.



Monument de la Cote 304



FONTAINE François Alfred

Etait né le 28 septembre 1892 à DOMMARTIN (AIN), fils de Marie Joseph FONTAINE et de Reine NOBLET. Il faisait partie de la classe 1913 e a été incorporé au 7ème Régiment de Zouaves au recrutement de Bourg sous le matricule 117 17 39. Il est décédé le 1er mai 1915 à l'ambulance 3/45 de Combreke (Belgique) des suites de blessures de guerre. Il repose à la nécropole nationale Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais).



Claude François DODARD

Etait né le 15 mars 1877 à BAGE-LA-VILLE (AIN), fils de Philibert DODARD et de Claudine Marie Benoite CROPET. Il faisait partie de la classe 1897 et a été incorporé au 203ème Régiment d'Infanterie sous le matricule 31845 234. Le 29 mars 1917, son régiment est à la Haute Chevauchée (Commune des Islettes – Meuse). Ce matin là, dès 6 heures 30 du matin, le secteur subit l'explosion d'un tir de mines qui crée de très gros dégâts matériels et humains. Il décèdera des suites de ses blessures et repose à la nécropole nationale de la Forestière – Lachalade – Meuse).

Au coeur de la foret d'Argonne, longue de 60 kilomètres environ et de 12 kilomètres de large, Le massif de la Haute Chevauchée a été le témoin de combats d'un genre nouveau à partir de 1915. Les grands assauts meurtriers vont être remplacés par « la Guerre des Mines ». Français et Allemands creusent des galeries qui aboutissent en dessous des galeries ennemies. Dès que le creusement est terminé, les galeries sont remplies d'explosifs qui sous l'effet de violentes explosions forment des cratères de mines. Lorsqu'on se rend sur le site, on peut le constater de ses propres yeux. On peut également visualiser un réseau de tranchées françaises et allemandes qui aboutissent au Kaiser-Tunnel. Cet ouvrage permettait la liaison de l'arrière vers le front dans des conditions de relative sécurité. A l'intérieur, on pouvait trouver un hôpital de campagne, un central téléphonique et une centrale électrique.

Un monument ossuaire a été édifié en 1922 dans lequel repose les restes de 10 000 soldats non identifiés de toutes nationalité. Il est également possible de voir le « Ravin du Génie », lieu de vie pour les soldats Français.

Ce secteur mérite une visite pour ceux ou celles qui s'intéressent à cette période, mais là aussi attention à ne jamais circuler en dehors des sentiers délimités, cette guerre même cent ans après peut encore faire des victimes.



Monument Ossuaire de la Haute Chevauchée



Nécropole de la Forestière

Christine VENIANT